Conditions générales de vente
Offre du 2 au 14 Novembre
La Formidable : 12 mois achetés au comptant = 12 mois offerts.
Pour toute inscription prise en paiement comptant, Harmony vous offre 12 mois d'accès à ses centres de Longuenesse, Sains-en-Gohelle et Beaurains.

Les adhérents peuvent bénéficier de cette offre en mettant leur abonnement actuel sur "pause".
Leurs prélèvements seront gelés pendant 24 ou 12 mois s'ils décident d'offrir leurs 12 mois à un NOUVEL adhérent, puis reprendront leur cours jusqu'à la demande d'arrêt du client, avec l'engagement de 12 mensualités comme stipulé dans leur contrat.

Les 12 mois offerts peuvent être mis à la suite de l'abonnement ou être donnés uniquement à un "nouvel adhérent". Celui-ci devra régler ses frais d'inscription (29€).

Le "nouvel adhérent" aura jusqu'au 30 Novembre 2026 pour réclamer son gain.
En cas de non-réclamation de la 2e année offerte avant le 30 Novembre elle sera remise à la suite de l'abonnement de l'adhérent ayant pris les 12 premiers mois.

L'option bilan forme est disponible moyennant 4,99€/mois
ainsi que l'option privilège moyennant 6,99€/mois s
Elles sont résiliables à tous moment (30 jours de préavis)

Tarif de la Formidable
12 × 29,99 € + 29€ de frais d'inscription = 388,88 €.

Les mois offerts ne pourront être ni reportés ni transférés à une tierce personne.
Aucun dédommagement ne pourra être réclamé en cas de non-fréquentation des centres, incapacité à utiliser toutes les installations d'Harmony, déménagement.

Offre non cumulable.